

25.00 crédits

Q1 et Q2


Cette unité d'enseignement n'est pas accessible aux étudiants d'échange !

Langue d'enseignement	Anglais
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	Travail visant à résoudre une problématique liée à des thématiques des sciences informatiques. Le spectre des TFE varie entre la finalité technologique et industrielle (visant à initier au métier d'informaticien en industrie) et la finalité recherche (visant à initier au métier de chercheur en informatique). De nombreux mémoires combinent à des degrés divers les deux finalités. Les compétences transversales intégrées au TFE sont en lien avec les AA visés : la rédaction, la communication, la planification et l'argumentation, l'ouverture aux aspects éthiques, économiques et sociétaux.
Acquis d'apprentissage	A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de : • AA1 de démontrer la maîtrise d'un corpus de connaissances et compétences en sciences informatiques, lié au sujet de son TFE; • AA2 de mener à son terme une démarche d'informaticien d'envergure, en amplitude et en temps consacré, appliquée au développement du produit, service ou installation visés dans le TFE (<i>cet AA s'applique pour un TFE ayant une composante « développement/technologique » significative</i>); • AA3 de mener à son terme un travail de recherche d'envergure, en amplitude et en temps consacré, destiné à appréhender et contribuer à la résolution d'une question scientifique originale (<i>cet AA s'applique pour un TFE ayant une composante « recherche » significative</i>); • AA4 d'organiser et de planifier le déroulement du TFE sur bases des ressources allouées et des contraintes temporelles, de sécurité (si applicable) et de compétences disponibles; • AA5 de communiquer efficacement oralement et par écrit (en français et/ou en anglais) en vue de mener le TFE; • AA6 de prendre en compte l'impact sociétal (valorisation économique possible et/ou impact éthique et/ou impact environnemental et/ou social). Les AA spécifiques sont définis dans un document annexe « harmonisation des TFE ».
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	Trois grilles sont proposées correspondant aux trois volets du TFE : travail de l'année, manuscrit et défense orale. Ces grilles sont construites sur bases d'une liste de critères reliés aux AA visés. Ces critères peuvent être éventuellement complétés par chaque commission de programme pour des acquis spécifiques, propres au diplôme. Pour chaque critère une lettre est proposée entre A et F avec une signification liée aux grades (A : Plus grande distinction, B : Grande distinction, C : Distinction, D : Satisfaisant, E : Suffisant, F : Échec). Il existe la possibilité d'indiquer que le critère ne s'applique pas (NA). Une note finale sur 20 est donnée pour chaque évaluation. En l'absence de consignes spécifiques données par le promoteur ou la promotrice du travail de fin d'études en ce qui concerne l'usage des intelligences artificielles génératives, consignes reprises dans un document écrit signé par l'étudiant-e et l'enseignant-e, le recours à des intelligences artificielles génératives pour l'aide à la rédaction du mémoire ou de certaines de ses parties, ou pour la production de parties de codes, n'est pas interdit, pour autant que l'étudiant-e indique explicitement l'usage qui a été fait de ces outils, dans la partie décrivant la méthodologie utilisée pour le travail. En outre, lorsqu'une partie du texte est recopiée d'une proposition issue d'une IA générative, il convient de référencer cette IA générative comme source du texte, tout comme on le ferait pour n'importe quelle citation extraite d'un document.
Méthodes d'enseignement	Les étudiants sont responsables de planifier et préparer les rencontres avec le promoteur (AA). L'étudiant rédige un plan (« roadmap ») du TFE rendu au(x) promoteur(s) 1 à 2 mois après le début du TFE, avec copie aux responsables de programme pour les commissions qui le souhaitent. Une version revue de ce document peut être demandée à mi-parcours (si pertinent). Ce plan contiendra les éléments suivants (si pertinents) : - une énonciation claire de l'objectif du TFE ; - la déclinaison des AA visés (idéalement aussi les AA spécifiques) ; - le positionnement contextuel (type de domaine d'application, impact sociétal, ...) ; - les méthodes envisagées (théorie, outils expérimentaux, développement, simulation numérique) ; - la liste des ressources disponibles techniques (équipements, codes, etc) qu'humaines (encadrant et personnes de référence pour aspects techniques) ; - un premier travail bibliographique bref, ce compris des notices techniques ; - un premier planning du travail avec des livrables.

Contenu	Le TFE peut être focalisé sur des aspects soit théoriques, soit expérimentaux, soit de simulation, soit de développement, ou sur une combinaison de ces composantes. Enfin, le TFE peut être l'occasion d'une confrontation forte avec le monde industriel.
Ressources en ligne	Le règlement et les consignes, les dates importantes, les modèles et d'autres informations sur les travaux de fin d'études sont disponibles sur le site Moodle dédié https://moodle.uclouvain.be/course/view.php?id=3236
Faculté ou entité en charge:	INFO

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en sciences informatiques	SINF2M	25		